

les électeurs seront invités à se prononcer sur ce plébiscite et nous pourrions régler cette question à l'amiable entre nous.» Comme tous les députés, où qu'ils siègent en cette Chambre, voudraient que le premier ministre fasse une déclaration semblable! Alors, il contribuerait à l'unité au pays. Mais non, jusqu'ici, nos exhortations n'ont servi à rien, et, comme le pasteur de couleur, je dois rappeler ceci au premier ministre en citant de nouveau Cowper:

L'ère de la politique vertueuse est passée et nous sommes profondément enlisés dans celle du simulacre. Ceux que nous pensions patriotes sont devenus trop rusés pour être sincères, et nous, trop sages pour leur faire confiance.

La Chambre des communes se trouve dans une belle situation déplorable! Les affaires de l'État sont dans un bien piètre état! Après la motion de l'opposition en vue d'ajourner le débat sur le drapeau l'autre soir, alors que le parti libéral avait voté pour sa continuation, je causais avec une dame qui s'était trouvée dans la tribune des députés ce soir-là. Elle disait: «Pauvre Canada! Quel dommage! Quelle concession à faire à une province! A quoi sert cette question? Nos emblèmes, qui nous ont si bien servis et qui ont été hautement respectés tout au cours des siècles, ne nous sont-ils plus d'aucune utilité, pour qu'on ne permette pas au peuple de trancher cette question?» Pour finir, elle a ajouté—c'est peut-être un mauvais présage, mais j'espère sincèrement qu'il ne se réalisera jamais—«Vous pouvez commencer à installer les barbelés n'importe quand; les choses empireront au lieu de s'améliorer.»

M. Byrne: Elle était sans aucun doute dans la tribune des conservateurs!

M. Alkenbrack: J'aimerais consigner au compte rendu quelques citations, monsieur l'Orateur, à l'appui de mon plaidoyer tendant à donner au peuple canadien, comme il en a droit, la possibilité de choisir lui-même son drapeau national. J'ai ici le *Canadian Military Journal* du 1^{er} juillet 1963. Il y a déjà longtemps et on a consacré depuis bien des heures au débat sur le drapeau. Pour ce qui est de consulter nos citoyens de diverses origines ethniques pour leur permettre de trancher la question, voici ce que dit le *Canadian Military Journal*:

Les Canadiens de langue française devraient se souvenir... de l'histoire du Canada et de l'Acte de Québec de 1774. Ils constateraient que des hommes vaillants, et des femmes aussi, de langue française et anglaise, s'étaient efforcés de jeter les bases permettant d'édifier un pays.

C'était la pose de la pierre angulaire. C'était l'Acte de Québec que le gouverneur anglais, notamment, avait cherché à rédiger de façon à permettre aux Canadiens, à leurs enfants et à leurs

descendants de vivre en harmonie parfaite. On voulait constituer un pays bilingue et jouissant des quatre libertés, telles que nous les connaissons aujourd'hui, mais animé d'un seul esprit et poursuivant un seul but: vivre et travailler ensemble.

C'est cela que nous devons faire au Canada, si nous voulons que notre pays survive. Il survivra, monsieur l'Orateur, si les principes démocratiques sont respectés et si la dictature et l'autocratie sont bannies de la Chambre. Je continue à citer le *Canadian Military Journal* en date de la fête de la Confédération 1963. C'est un jour qui convenait bien, n'est-ce pas, monsieur l'Orateur, pour dire ces choses:

Ils devraient aussi se rappeler que jusqu'à la Première Grande guerre c'est l'Angleterre qui a assuré la défense nationale du Canada et qui en a acquitté les frais, de même qu'un siècle plus tôt, pendant la guerre de 1812-1814, alors qu'Anglais et Canadiens français ont lutté et sont morts côte à côte, comme des frères, pour conserver ce pays nôtre, le Canada. Les étudiants d'expression française, et ceux qui les dirigent, devraient songer à cela avant de parler de séparatisme. Parlons d'unité—sincèrement et de façon constructive—et non pas comme des politiciens qui changent d'avis selon leur auditoire pour ensuite l'oublier.

Je crois que cette citation convient très bien et qu'elle est très opportune. «Toutefois comme le vote final du comité n'a pas indiqué un degré suffisant d'unanimité—je cite les termes de l'amendement—sur le modèle projeté du drapeau national du Canada», j'aimerais parler de ce que j'appelle, pour mes propres fins, la pièce n° 2, qui est une lettre du *Canadian Corps Association* en date du 20 avril 1964, adressée à l'honorable Lester B. Pearson—j'aimerais corriger ce titre, qui devrait se lire «Le très honorable Lester B. Pearson»—premier ministre du Canada, Ottawa. La lettre se lit ainsi qu'il suit: Monsieur,

Le commandement national du *Canadian Corps Association* continue d'appuyer le pavillon rouge du Canada comme drapeau national du Canada.

Ce ne devrait pas être à une seule personne, ni à un seul parti politique de décider d'éliminer le pavillon rouge du Canada comme drapeau du Canada, ce qu'il est depuis près de 100 ans.

La ligne de conduite à ce sujet ne devrait être déterminée que par un plébiscite.

Des voix: Règlement!

M. Alkenbrack: Monsieur l'Orateur, j'entends murmurer: «Règlement». Je prétends que ce document est recevable, car il met en relief le besoin de principes démocratiques qui se manifesteraient sous la forme d'un plébiscite, et c'est ce dont il est question dans l'amendement. Voici la suite de la lettre:

Les pétitions adressées au secrétaire d'État prouvent maintenant que le pavillon rouge du Canada est le choix de la majorité des Canadiens. Le gouvernement n'a-t-il pas confiance dans les citoyens canadiens?